PROCÉDURE DE FIN D'ANNÉE – GESTION DES OPTIONS POUR LES 10E ANNÉES ACTUELLES
MARCHE À SUIVRE

Ce document est utile pour effectuer toutes les opérations nécessaires pour finaliser l'inscription des élèves aux options pour l'année 25-26

Contenu

1. Liens et informations utiles 3

2. Introduction 4

3. Rappel des conditions d'accès aux options professionnelles (OP) et académiques (OA) 5

4. Au niveau des structures scolaires 6

4.1. Renseigner la période de notes (OP) : SEM1 ou SEM2 6

4.2. Renseigner le collège : 6

5. Accès aux informations remontées dans le module des projections 6

6. Gérer et finaliser les choix11 pour les futures 11FR 10

6.1.1 Ventilation dans les groupes à option 11

6.1.2 Finalisation de la saisie des groupes dans les groupes à options 12

1. LIENS ET INFORMATIONS UTILES

Base légale pour le cycle 3 (**410.101**):	Lien
Bulletins et documents (1-11) :	Lien
Rénovation au cycle 3 :	www.rpn.ch/renovationC3
Conditions de promotion et changements de niveau au cycle 3 :	Lien
Documents des formations :	www.rpn.ch/cloee2
Trucs&Astuces :	Lien
Bulletins et documents (1-11) :	Lien
Blog des horaires :	blogs.rpn.ch/horaires (pour les facteurs horaires)
Bulletin du SEO :	www.ne.ch/seo
Pour annoncer une maintenance corrective	formulaires d'annonce en ligne
Présentation Choix 11 :	Lien sur la présentation

2. INTRODUCTION

Les futures 11FR ont faire leur choix des options suivies en 11FR, via la plateforme Choix11. Les choix ont été faits selon leur situation du moment.

Les données sont insérées dans CLOEE2 et sont visiblement dans le module Projections.

Il s'agit donc en fin d'année de gérer les incohérences et de répartir les élèves dans leurs groupes à options pour l'année 20-21.

Dès cette année, la période Portfolio est clairement séparée des périodes spécifiques aux options professionnelles.

Règles pour Options professionnelles en 11e année :

- Chaque option professionnelle est dotée de 3 périodes hebdomadaires spécifiques sur un semestre et 1 période consacrée au projet personnel de l'élève (portfolio) sur toute l'année.
- L'élève inscrit en options professionnelles est suivi par le/la même enseignant-e pendant toute l'année scolaire pour la période consacrée au **portfolio**. Cette période n'est pas dédoublée ; le groupe compte au maximum 20 élèves. L'accès aux salles multimédias doit être prévu pour cette période.
- Les directions d'école veillent, dans la mesure du possible, à ce qu'au moins le premier choix de l'élève soit respecté lors de l'attribution des options.
- Dans le cadre de leur organisation, les directions d'école choisissent le semestre pendant lequel les options seront dispensées à l'élève, indépendamment de l'ordre de préférence indiqué lors de l'inscription.
- Les groupes des options ne peuvent être créés qu'à partir de 9 élèves inscrits. L'option activités créatrices et manuelles peut être créée dès que l'effectif de 7 élèves est atteint.
- Lorsque les effectifs sont insuffisants pour la création d'un groupe, les directions d'école procèdent à des regroupements.
- **Activités créatrices et manuelles (ACM)** : à partir de 13 élèves inscrits, le groupe est dédoublé.
- **Dessin technique et artistique (ODE)** : à partir de 18 élèves inscrits, le groupe est dédoublé.
- **Expression orale et corporelle (OEX)** : à partir de 18 élèves inscrits, le groupe est dédoublé.
- **Informatique appliquée et gestion (OIG)** : à partir de 18 élèves inscrits, le groupe est dédoublé.

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

8. Conditions d'accès aux options professionnelles et académiques

1. Accès aux options professionnelles : ouvert à tous les élèves de 11e année.
2. Accès à une des 4 options académiques au choix : minimum 3 disciplines de niveau 2 en début de 11e année.
3. Option académique avec seulement 2 disciplines de niveau 2 en début de 11e année (cf. art. 25 du règlement du cycle 3) :

Possibilités	Les 2 disciplines	Option académique pouvant être suivie + conditions
1	FRA2 - ALL2	→ OLA si moyenne HIS ≥ 5 → OSH si moyenne HIS ≥ 5 + moyenne GEO ≥ 5
2	FRA2 - MAT2	→ OSH si moyenne HIS ≥ 5 + moyenne GEO ≥ 5
3	FRA2 - ANG2	→ OSH si moyenne HIS ≥ 5 + moyenne GEO ≥ 5
4	FRA2 - SCN2	→ OSH si moyenne HIS ≥ 5 + moyenne GEO ≥ 5
5	MAT2 - SCN2	→ OSE
6	ANG2 - ALL2	→ OLM (italien ou espagnol)

4. AU NIVEAU DES STRUCTURES SCOLAIRES

Dans les structures scolaires, la bonne configuration des groupes à option pro. est importante.

Deux informations sont indispensables au bon processus (la période de notes et le collège).

Un prérequis pour le bon fonctionnement des matrices est la configuration des groupes d'options professionnelles dans les unités organisationnelles.

Il est nécessaire de rattacher la discipline et la période (SEM1 ou SEM2) aux groupes, ainsi que le collège.

La période est saisie sous « période de notes OP » directement dans le paramétrage du groupe.

Dans CLOEE2 : **Configuration** ⇨ **Structures scolaires** ⇨ **Groupes**

4.1. Renseigner la période de notes (OP) : SEM1 ou SEM2

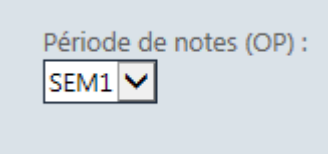

4.2. Renseigner le collège :

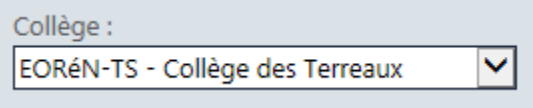

5. ACCÈS AUX INFORMATIONS REMONTÉES DANS LE MODULE DES PROJECTIONS

Dans CLOEE2 : **Élève** ⇨ **Projections**⇨ **Gérer les projections**

Sélectionnez les futures 11FR :

- Année de projection : 11
- Formation de projection : FR
- Bouton : **Rechercher**

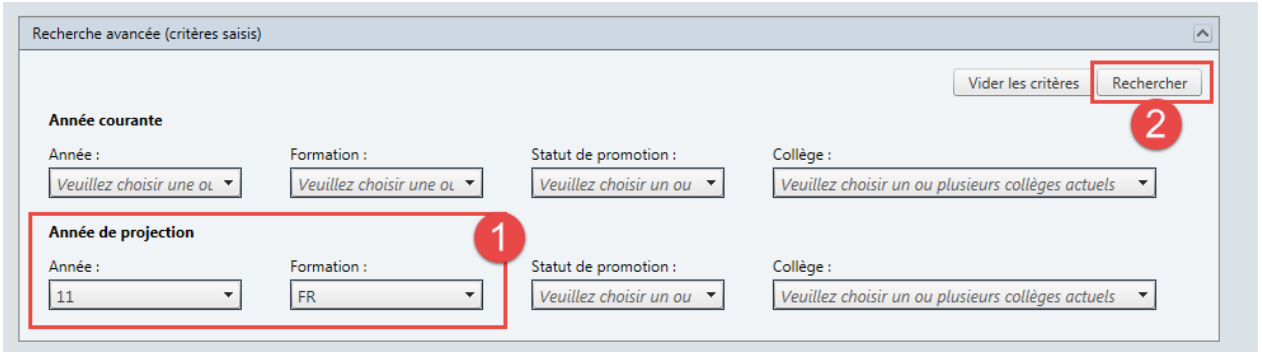

Vous obtenez les élèves qui sont promus en 11FR pour l'année scolaire 19-20.

Les choix des élèves sont enregistrés dans la colonne « Options ».

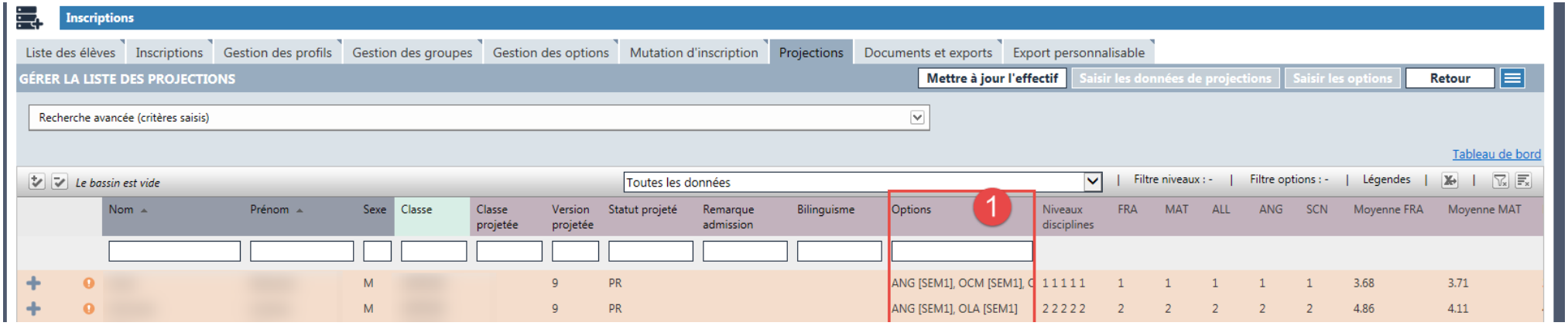

Constituez un bassin avec ces élèves.

- Bouton : **Saisir les options**

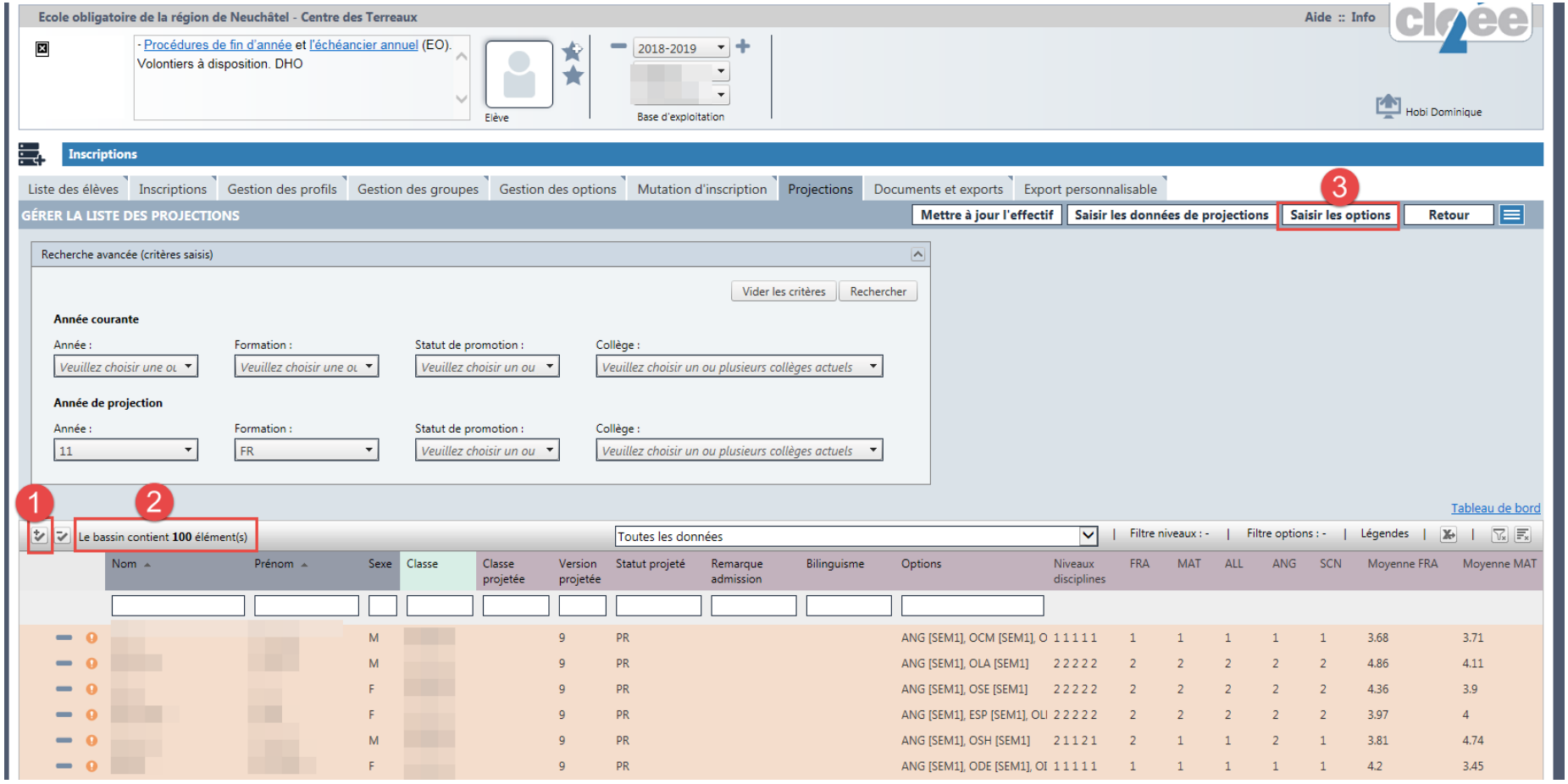

La matrice des options s'ouvre.

Des tooltips explicatifs sont à votre disposition :

Colonne OA : indication du choix des options académiques de l'élève :

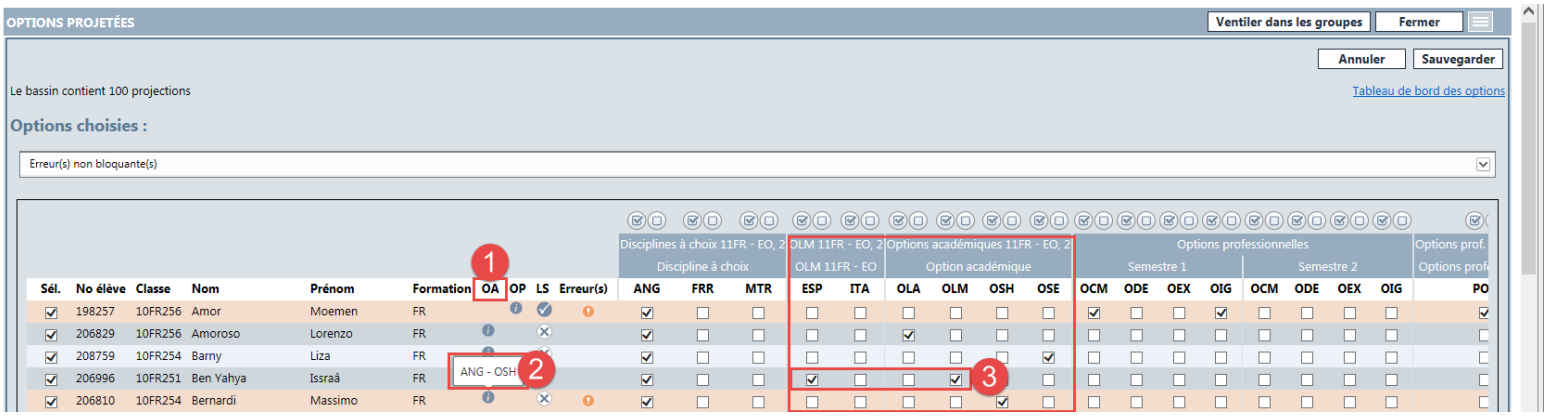

Colonne OP : indication des choix des options professionnlles de l'élève :

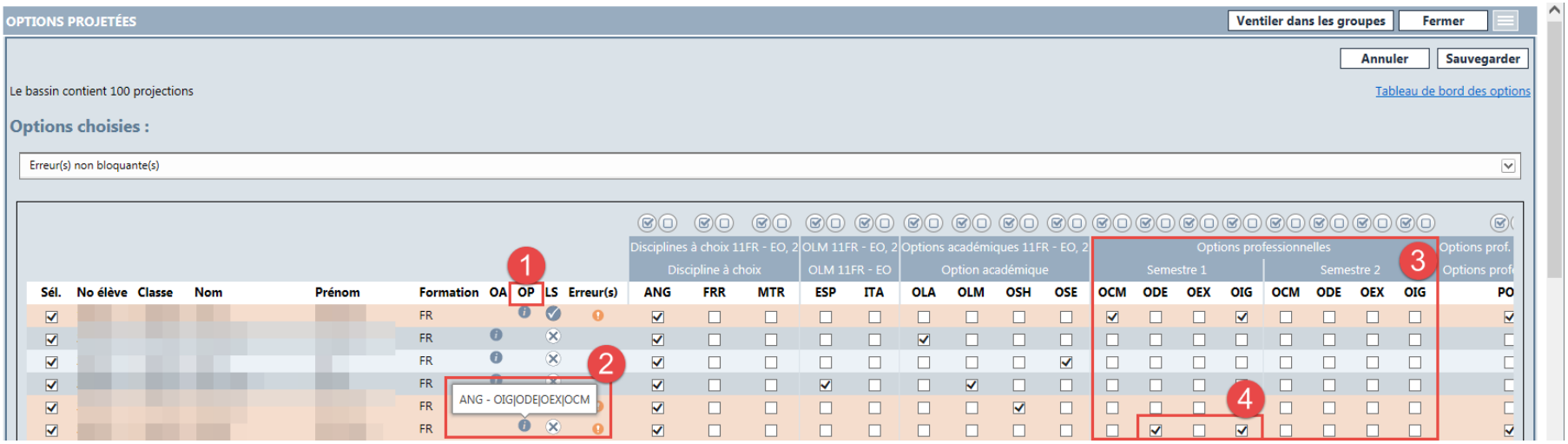

6. GÉRER ET FINALISER LES CHOIX11 POUR LES FUTURES 11FR

→ Si le blocage de notes n'est pas effectué, la situation est intermédiaire.

Dans le module des projections, constituez un bassin avec les élèves projetés en 11FR, puis « **Saisir les options** ».

Vous obtenez un écran avec tous les élèves et les options actuellement choisies.

Les incohérences doivent être analysées et corrigées.

Choix 11 : Lien sur la présentation

Exemple de synthèse des erreurs à gérer :

L'écran contient tous les élèves du bassin constitué. Les lignes en erreur sont affichées en orange. Toutes les incohérences doivent être analysées et corrigées.

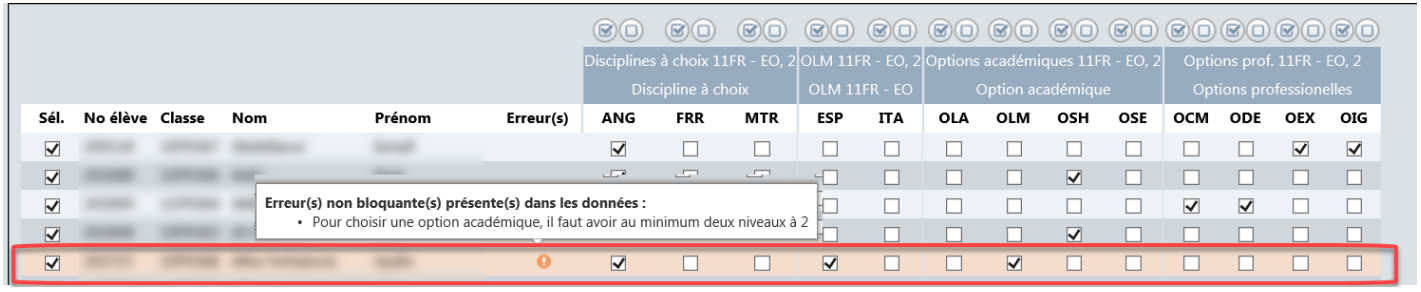

Effectuez les corrections nécessaires et **Sauvegardez**.

Pour les élèves ayant des options professionnelles, les deux premiers choix sont remontés sur le SEM1. Une décision doit être prise pour savoir quelle option sera suivie par l'élève durant le SEM2.

Pour exemple, l'élève a choisi OCM¦OIG, vous devez déplacer une des coches (OCM¦OIG) sur le SEM2.

Ainsi, la ligne sera corrigée et n'apparaîtra plus dans les incohérences.

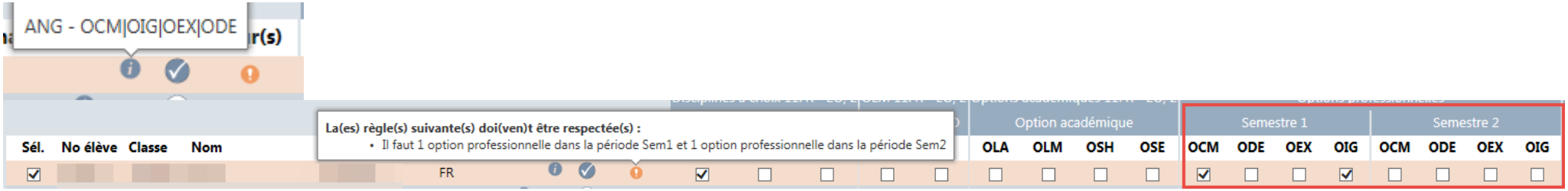

Prérequis pour effectuer la ventilation des élèves dans les groupes à options :

- Les incohérences doivent être corrigées ;
- L'élève doit être projeté dans une classe de 11FR et attribué à un collège.

La sauvegarde enregistre toutes les modifications en base de données

La ventilation permet l'attribution automatique dans les groupes à options (sur la même base que les discipline à niveau)

Ouvre la matrice « Finaliser les groupes à options »

6.1.1 Ventilation dans les groupes à option

L'activation de « Ventiler dans les groupes » a pour conséquence de répartir les élèves dans les groupes à options pour les disciplines académiques et professionnelles, en fonction des attributions effectuées par le centre.

Préalablement, le centre aura créé tous les groupes « académiques » et « professionnelles » qu'il aura lié à la ou aux disciplines correspondantes.

La ventilation d'élèves dans les groupes à option nécessite les prérequis suivants :

- tous les élèves doivent être rattaché à un collège ;
- chaque groupe à option pro. doit être lié à un collège et à une période (SEM1 ou SEM2) ;
- il ne doit pas manquer de couple groupes/disciplines/périodes, sinon le système stoppera le processus de ventilation.

6.1.2 Finalisation de la saisie des groupes dans les groupes à options

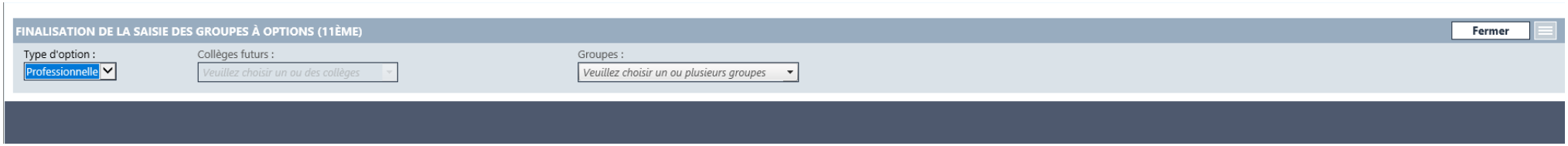

La matrice de finalisation des groupes, vous permettra de faire les changements souhaités, équilibrage des groupes, etc.